

**La reconnaissance :**

But : Explorer les endroits exposés à l'incendie afin d'avoir rapidement une vue d'ensemble du sinistre pour fournir les renseignements nécessaires aux renforts : pour sauvegarder les vies humaines et protéger les biens.

Les différents ordres du Chef d'Agrès (CA) découleront de cette reconnaissance.  
Lors de cette étape, des relevés d'explosimétrie peuvent être effectués.  
La coupure de fluides et des énergies sera faite le plus rapidement possible.

**Les Sauvetages :**

But : Mettre toutes les personnes en danger en sécurité.

Si un sauvetage doit avoir lieu, le CA choisira judicieusement son personnel.  
Ces sauvetages doivent s'effectuer, quand cela est possible, par les voies de communication existantes.  
Si les moyens le permettent une attaque en parallèle est faite pour diminuer la chaleur, le risque d'asphyxie et faciliter l'évacuation des personnes.  
Le recensement des personnes évacuées est une priorité absolue.

**Les établissements :**

Ils peuvent être : verticaux , obliques, horizontaux.  
L'utilisation d'une LDV 500, augmente la protection du personnel, permet une transformation en mousse, mais doit être utilisée avec finesse dans les habitations.

**L'attaque :**

But : Manœuvre destinée à rabattre les flammes : Circonscrire le sinistre, s'en rendre maître, l'éteindre.

Il faut toujours rester en binôme.  
Progresser le long des murs porteurs.  
Tester en permanence la solidité de l'édifice.  
Contrôler régulièrement la pression d'air de l'ARI.

**La protection :**

But : Cette protection englobe : le personnel, les personnes, les animaux, les biens, le patrimoine, etc...

L'eau peut faire autant de dégâts que le feu, la gestion de l'eau lors de l'extinction est une priorité.  
Assurer la protection des locaux et de ce qu'ils contiennent contre l'action: Du feu, de la chaleur, de la fumée, de l'eau.

**Le déblai :**

But : Faciliter et achever l'extinction en dégageant les parties en ignition, les pieds des murs et tous les éléments du feu ainsi qu'en évacuant l'eau.

Personnel sous ARI.  
Attention au poids des amoncellements; les décombres doivent être déplacés à l'extérieur.

**La surveillance :**

But : Empêcher une reprise de feu après le départ des secours.

L'opération se termine après le retour du dernier engin de surveillance.